

PROCEDURES EX UNIVERSITE PARIS DIDEROT **FORMER UNIVERSITE PARIS DIDEROT PROCEDURES**

Erasmus – Etudes (SMS)

<https://old-international.univ-paris-diderot.fr/programmes-dechanges-erasmus>

Erasmus – Studies (SMS)

<https://old-international.univ-paris-diderot.fr/en/erasmus-exchange-students>

Cursus intégré - Double diplôme - Diplôme conjoint // **Joint - Double Degree**

<https://old-international.univ-paris-diderot.fr/mobilite-detudes-en-cursus-integre>

Erasmus - Stage en Médecine (stages hospitaliers) //

Erasmus – Internship in Medicine (clinical training)

<https://old-international.univ-paris-diderot.fr/mobilite-de-stage-dexternat-erasmus-en-medecine>

Erasmus - Stage en laboratoire de recherche / composante //

Erasmus – Internship in a research laboratory / department

<https://old-international.univ-paris-diderot.fr/mobilite-de-stage-erasmus-en-laboratoire>

Calendrier universitaire // **Academic Calendar**

<https://old-formation.univ-paris-diderot.fr/calendrier-universitaire-2019-2020>

Logement

<https://old-international.univ-paris-diderot.fr/venir-paris-diderot/se-loger-paris>

Housing

<https://old-international.univ-paris-diderot.fr/en/study-paris-diderot/live-paris/housing-paris>

Résidences étudiantes du CROUS // **CROUS student residences**

<https://old-international.univ-paris-diderot.fr/residences-etudiantes-du-crous>

Stage Intensif de langue française

<https://old-international.univ-paris-diderot.fr/etudier-paris-diderot/perfectionner-son-francais>

Intensive French language course

<https://old-international.univ-paris-diderot.fr/en/study-paris-diderot/improve-your-french>

Erasmus – Etudes (SMS)

<https://old-international.univ-paris-diderot.fr/programmes-dechanges-erasmus>

Programmes d'échanges - Erasmus+



L'université Paris Diderot propose plus de 400 accords bilatéraux Erasmus avec 172 établissements européens dans le cadre du programme Erasmus+.

Remarques:

- Pour effectuer une mobilité d'études à l'Université Paris Diderot, vous devez obligatoirement suivre les étapes décrites ci-dessus. Les candidatures ne respectant pas les points ci-dessus seront refusées.
- L'université Paris Diderot n'accepte ni les "free movers" ni les "visiting students". Si vous souhaitez vous inscrire à une formation diplômante hors programme d'échange, vous devez vous inscrire (et payer vos droits de scolarité) auprès de la direction des études et de la formation (DEF).

Conditions de nomination

Pour venir étudier à l'Université Paris Diderot dans le cadre d'Erasmus+, vous devez :

- Vérifier auprès du Service des Relations Internationales de votre établissement d'origine l'existence d'un accord bilatéral (link is external) concernant votre discipline et votre niveau d'études avec notre établissement.
- Etre **nommé.e officiellement** comme étudiant.e en programme d'échange par votre Service des Relations Internationales. Le Bureau des Relations Internationales de l'Université Paris Diderot ne donne pas suite aux candidatures sans nomination officielle.
- Posséder le **niveau de français B1** du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECR) pour assister aux cours de l'Université Paris Diderot, enseignés pour la majorité en langue française.




Dates limites de nomination

Mobilité au semestre 1 (sept à janv) : **15 avril**

Mobilité aux semestres 1 et 2 (sept à juin) : **15 avril**

Mobilité au semestre 2 (janv à juin) : **15 octobre**


Quels documents fournir ?

- Formulaire de candidature à remplir sur notre [portail des mobilités \(link is external\)](#). Pour vous loguer au portail merci de créer un compte sur la droite de l'écran. Votre mot de passe doit contenir au moins 8 caractères dont: un chiffre, une lettre, un caractère spécial. Vous recevrez un email de confirmation. Pensez à vérifier votre boîte à spam. La réception de l'email de confirmation peut prendre plusieurs minutes. A la fin de la procédure imprimez le formulaire et faites-le signer par le responsable pédagogique de votre université d'origine,
-  [Contrat d'études](#) (199.5 Ko) (Erasmus+ learning agreement) signé par le responsable pédagogique de votre université d'origine,
-  [Certificat de niveau de langue.pdf](#) (103.06 Ko) ou Certificat officiel DELF B1 ou B2 / DALF C1 ou C2,
- Copie de votre Carte Européenne d'Assurance Maladie (à défaut, une copie de votre assurance maladie privée),
-  [Formulaire demande de logement.pdf](#) (172.38 Ko) si vous souhaitez faire une demande en résidence universitaire > Consultez la [liste de nos résidences](#) pour faire votre choix.

N.B: Pour remplir votre contrat d'études, veuillez consulter notre [offre de cours](#).

[Notice pour remplir votre contrat d'études](#).

[Comment choisir mes cours ?](#)

Vous pouvez consulter notre offre de cours :  [offre de cours 2019-20.pdf](#) (47.52 Ko)

Si l'accord avec votre université est **spécifique** à un département, vous devez prendre au moins deux de vos cours dans ledit département.

Veillez à bien indiquer les **codes des cours** sur votre contrat d'études.

Vous devez choisir impérativement des cours rattachés à un département ou une UFR de l'Université Paris Diderot pour valider vos crédits ECTS.

Les cours en **études cinématographiques** et en **études psychanalytiques** sont exclusivement réservés aux étudiants qui suivent déjà cette formation dans leur université d'origine. Les ateliers en études cinématographiques ne sont pas accessibles par les étudiants en programmes d'échanges.

N.B : Vous pourrez apporter des **modifications** à votre contrat d'études lors de votre arrivée à Paris.

[Comment déposer mon dossier ?](#)

Envoyez par la poste les documents originaux signés avant la date limite à l'adresse suivante :

Université Paris Diderot
Bureau des Relations Internationales
Bâtiment des Grands Moulins - Case 7140
5, rue Thomas Mann
75205 PARIS - Cedex 13
FRANCE

Date limites de candidature

Mobilité au semestre 1 (sept à janv) : 30 avril

Mobilité aux semestres 1 et 2 (sept à juin) : 30 avril

Mobilité au semestre 2 (jan à juin) : 30 octobre

Comment savoir je suis si accepté ?

Votre candidature sera étudiée par les coordinateurs pédagogiques de l'Université Paris Diderot. Une lettre d'acceptation sera envoyée par mail et par voie postale par le Bureau des Relations Internationales si vous êtes sélectionné.e.

Que faire une fois accepté ?

A votre arrivée à l'Université Paris Diderot

1. Vous serez convoquée-e à une réunion d'accueil et d'informations par le Bureau des Relations Internationales. Vous vous verrez remettre votre **carte étudiante** et vos **certificats de scolarité**.
2. Présentez-vous aux secrétariats des Unités de Formation et de Recherche (UFR) qui dispensent les cours que vous voulez suivre pour procéder à votre **inscription pédagogique**.

Pendant votre séjour

1. Etablissez votre **contrat d'études définitif** en cas de modifications.
Remarques : Toute modification de votre inscription pédagogique est à accomplir auprès des secrétariats des UFR où vous suivez vos cours avant la fin du mois d'octobre pour le 1er semestre. Au-delà de cette date, seules les modifications concernant le 2ème semestre ne pourront être prises en compte.
2. Faites signer votre contrat d'études final par votre responsable pédagogique à l'Université Paris Diderot (et si nécessaire par le Bureau des Relations Internationales) avant la *fin du mois d'octobre pour le 1er semestre* et avant la *fin du mois de février pour le 2ème semestre*. Envoyez ensuite votre contrat à votre université d'origine pour obtenir une signature de votre responsable pédagogique. Une copie de votre contrat signé par les deux coordinateurs pédagogiques est à remettre au BRI de Paris Diderot.
3. Si vous souhaitez prolonger votre mobilité, demandez l'accord à vos coordinateurs pédagogiques puis présentez vous au Bureau des Relation Internationales avec une preuve écrite de leur acceptation.

Avant de partir de Paris Diderot

Venez au BRI pour récupérer une **attestation de fin de séjour** et vérifier votre adresse permanente pour l'envoi de votre **relevé de notes**.

Après votre départ de Paris Diderot

Le BRI vous fera parvenir votre relevé de notes officiel 6 semaines après votre mobilité. Un exemplaire sera également envoyé à votre université d'origine.

Attention: Pour les étudiants en cursus intégré, le relevé de notes est envoyé par votre UFR.

L'échelle de notation française va de 0 à 20: 0 est la note la plus faible et 20 est la note la plus élevée. 10 est la note d'obtention minimum d'un examen.

Les mentions sont comme suit: 18-20 excellent, 16-18 très bon , 14-16 bon, 12-14 satisfaisant, 10-12 suffisant.

Attention : le système de notation français est réputé pour sa sévérité : 14/20 doit être considérée comme un bon résultat. De façon générale, les notes se concentrent autour de 11 ou 12/20

Erasmus – Studies (SMS)

<https://old-international.univ-paris-diderot.fr/en/eramus-exchange-students>

Erasmus + Exchange students



Université Paris Diderot has more than 400 Erasmus agreements with 172 european institutions as part of the Erasmus+ program.

Notes:

- To come at Paris Diderot as an exchange student, you must follow every step mentioned below. Applications that do not respect those points will be refused.
- Université Paris Diderot does not accept nor *free movers* nor *visiting students*. If you want to apply at Université Paris Diderot apart from any exchange program, you must register at the Studies and Formation Department.

Application conditions

To come at Université Paris Diderot as an Erasmus+ exchange student you must :

- Check with your International Office that an [agreement \(link is external\)](#) concerning your discipline and level of study exists with our institution.
- Be **officially nominated** as an exchange student by your International Office. Paris Diderot's International Office does not accept application without any official nomination.
- Get, at least, a **B1 level** in french from the Common European Framework of Reference for Languages (CEFR) so you can assist to University Paris Diderot's classed, mostly taught in french.

Nomination deadlines




Application deadlines for your university of origin :

Mobilities for a year (september to june) : **15th april**

Mobilities for Semester 1 (september – january) : **15th april**

Mobilities for Semester 2 (january – june) : **15th october**

What documents must I provide ?

- Application form to complete on our [mobility portal \(link is external\)](#).
To log in, please create an account on the right of your screen. Your password must contain at least 8 characters with a number, a letter and a special character. You will receive a confirmation mail. Please mind to check your spam folder. You may receive your confirmation mail after several minutes. At the end of the procedure, please print your form and make it sign by your mobility supervisor.
-  [Learning Agreement](#) (199.5 Ko) signed by your academic advisor at your home university,
-  [French Language Proficiency Declaration B1](#) (103.06 Ko) or Official certificate for DELF B1 or B2 / DALF C1 or C2,
- Copy of your European Health Insurance Card (or, a copy of your Private Health Insurance Card),
-  [Housing form.pdf](#) (172.38 Ko), if you want to apply for a student housing → Check our [student housing list](#).

N.B: To complete your learning agreement, check our [course catalog](#).

[Instructions to complete your learning agreement](#).

How to choose my classes ?

You can check out our course catalog :  [offre de cours 2019-20.pdf](#) (47.52 Ko)

If your university and Université Paris Diderot share an agreement for a **specific** department, you must take at least two classes of that department.

Please mind to write the **code of your classes** on your learning agreement.

You have to choose classes related to a department of Université Paris Diderot to validate your ECTS credits.

Cinematography classes and **psychoanalytic classes** are restricted to students that already take those classes in their university of origin. Cinematography workshops are closed to exchange students.

N.B : You can modify your learning agreement when you arrive in Paris.

How do I submit my application ?

Send all the documents by postal service to the following address before the deadline:

Université Paris Diderot
Bureau des Relations Internationales
Bâtiment des Grands Moulins - Case 7140
5, rue Thomas Mann
75205 PARIS - Cedex 13
FRANCE

Date limites de candidature

Mobilité au semestre 1 (sept à janv) : 30 avril

Mobilité aux semestres 1 et 2 (sept à juin) : 30 avril

Mobilité au semestre 2 (jan à juin) : 30 octobre

How do I know if I'm accepted ?

Your candidature will be reviewed by academic advisors at Université Paris Diderot. An acceptation letter will be sent to you by mail and by regular mail by the International Office if you are selected.

Que faire une fois accepté ?

A votre arrivée à l'Université Paris Diderot

1. Vous serez convoquée-e à une réunion d'accueil et d'informations par le Bureau des Relations Internationales. Vous vous verrez remettre votre **carte étudiante** et vos **certificats de scolarité**.
2. Présentez-vous aux secrétariats des Unités de Formation et de Recherche (UFR) qui dispensent les cours que vous voulez suivre pour procéder à votre **inscription pédagogique**.

Pendant votre séjour

1. Etablissez votre **contrat d'études définitif** en cas de modifications.
Remarques : Toute modification de votre inscription pédagogique est à accomplir auprès des secrétariats des UFR où vous suivez vos cours avant la fin du mois d'octobre pour le 1er semestre. Au-delà de cette date, seules les modifications concernant le 2ème semestre ne pourront être prises en compte.
2. Faites signer votre contrat d'études final par votre responsable pédagogique à l'Université Paris Diderot (et si nécessaire par le Bureau des Relations Internationales) avant la *fin du mois d'octobre pour le 1er semestre* et avant la *fin du mois de février pour le 2ème semestre*. Envoyez ensuite votre contrat à votre université d'origine pour obtenir une signature de votre responsable pédagogique. Une copie de votre contrat signé par les deux coordinateurs pédagogiques est à remettre au BRI de Paris Diderot.
3. Si vous souhaitez prolonger votre mobilité, demandez l'accord à vos coordinateurs pédagogiques puis présentez vous au Bureau des Relation Internationales avec une preuve écrite de leur acceptation.

Avant de partir de Paris Diderot

Venez au BRI pour récupérer une **attestation de fin de séjour** et vérifier votre adresse permanente pour l'envoi de votre **relevé de notes**.

Après votre départ de Paris Diderot

Le BRI vous fera parvenir votre relevé de notes officiel 6 semaines après votre mobilité. Un exemplaire sera également envoyé à votre université d'origine.

Attention: Pour les étudiants en cursus intégré, le relevé de notes est envoyé par votre UFR.

L'échelle de notation française va de 0 à 20: 0 est la note la plus faible et 20 est la note la plus élevée. 10 est la note d'obtention minimum d'un examen.

Les mentions sont comme suit: 18-20 excellent, 16-18 très bon , 14-16 bon, 12-14 satisfaisant, 10-12 suffisant.

Attention : le système de notation français est réputé pour sa sévérité : 14/20 doit être considérée comme un bon résultat. De façon générale, les notes se concentrent autour de 11 ou 12/20

Cursus intégré - Double diplôme - Diplôme conjoint // Joint - Double Degree

<https://old-international.univ-paris-diderot.fr/mobilite-detudes-en-cursus-integre>

Venir à Paris Diderot dans le cadre d'un double diplôme ou d'une formation internationale

Pour venir effectuer une mobilité d'études à l'Université Paris Diderot dans le cadre d'un double diplôme ou diplôme conjoint, vous devez suivre les étapes suivantes.

Vérifiez avant tout si votre formation internationale fait partie de la [liste](#) des formations internationales de l'Université Paris Diderot.

1- Nomination par votre université d'origine

Vous devez être nommé.e officiellement comme étudiant.e d'échange en formation internationale par l'enseignant responsable du cursus et par le Service des Relations Internationales de votre université d'origine.

Le Bureau des Relations Internationales de l'Université Paris Diderot doit recevoir une nomination officielle par écrit de la part du Service des Relations Internationales de votre université d'origine ou de l'enseignant responsable du cursus. Nous ne donnons pas suite aux candidatures sans nomination officielle.

Dates limites des nominations

Mobilité au semestre 1 (sept – janv) : 15 avril

Mobilité aux semestres 1 et 2 (sept - juin) : 15 avril

Mobilité au semestre 2 (janv – juin) : 15 octobre

2 - Suivre la procédure d'inscription en ligne

- [Formulaire de candidature \(link is external\)](#) à remplir sur notre [portail des mobilités \(link is external\)](#). Pour vous loguer au portail merci de créer un compte sur la droite de l'écran. Votre mot de passe doit contenir au moins 8 caractères dont: un chiffre, une lettre, un caractère spécial. Vous recevrez un email de confirmation. Pensez à vérifier votre boîte à spam. La réception de l'email de confirmation peut prendre plusieurs minutes. A la fin de la procédure imprimez le formulaire et faites-le signer par le responsable pédagogique de votre université d'origine,

- [Formulaire de logement](#) (172.6 Ko), si vous souhaitez faire une demande en résidence universitaire > Consultez la [liste de nos résidences](#) pour faire votre choix.
- UNIQUEMENT pour les cursus intégrés enseignés en français : [Attestation de niveau de langue française B1](#) (103.06 Ko) ou Certificat officiel DELF B1 ou B2 / DALF C1 ou C2.

Pour les étudiants d'universités **européennes** :

- [contrat d'études](#) (167.91 Ko) signé par le responsable pédagogique de votre université d'origine.
- Copie de votre Carte Européenne d'Assurance Maladie.

Pour les étudiants d'universités **non-européennes** :

- [Contrat d'études / learning agreement](#) (56.34 Ko) signé par le responsable pédagogique de votre université d'origine.
-

Avant votre départ

1. Envoyez votre dossier de candidature complet avant la date limite à cette adresse :

Université Paris Diderot
Bureau des Relations Internationales
Case courrier 7140

5, rue Thomas Mann
75205 PARIS Cedex 13
France

2. Consultez régulièrement vos e-mails pour être informé.e de l'évolution de votre dossier,
3. Si votre dossier de candidature est accepté, vous recevrez par courrier postal une lettre d'acceptation ainsi que votre contrat d'études signé,
4. Commencez à chercher un logement à Paris,
5. Demandez votre Carte Européenne d'Assurance Maladie.

Dates limites de candidature

Mobilité au semestre 1 (sept – janv) : 30 avril
 Mobilité aux semestres 1 et 2 (sept - juin) : 30 avril
 Mobilité au semestre 2 (jan – juin) : 30 octobre

A votre arrivée à l'Université Paris Diderot

1. Vous serez convié.e à une réunion d'accueil et d'information durant laquelle nous vous remettrons votre carte étudiante ainsi qu'une attestation d'arrivée.

2. Prenez contact avec l'enseignant responsable de votre cursus à Paris Diderot.

N.B : Vous devez être inscrit.e dans les deux établissements, chaque année, afin de recevoir votre diplôme à la fin de votre cursus.

Pendant votre séjour

En cas de modifications, établissez votre contrat d'études définitif (learning agreement) et faites-le signer par l'enseignant responsable de votre cursus à Paris Diderot et dans votre université d'origine.

Envoyez une copie de votre contrat d'études final au BRI par e-mail ou remettez-le en main propre.

Remarques :

Toute modification concernant votre inscription pédagogique est à effectuer avant la fin du mois d'octobre pour les cours du 1er semestre et avant la fin du mois de février pour les cours du 2nd semestre.

Avant de partir de Paris Diderot

Venez au BRI pour vérifier que les dernières démarches de votre séjour ont été effectuées et pour récupérer une attestation de présence.

Après votre départ de Paris Diderot

Le secrétariat de votre UFR de rattachement vous fera parvenir votre relevé de notes officiel, 6 semaines après votre mobilité.

Erasmus - Stage en Médecine (stages hospitaliers) // Erasmus – Internship in Medicine (clinical training)

<https://old-international.univ-paris-diderot.fr/mobilite-de-stage-dexternat-erasmus-en-medecine>

Stages hospitaliers

Conditions générales pour postuler à une mobilité de stage hospitalier :

- Il faut un **accord bilatéral SMT** en médecine entre l'université Paris Diderot et votre université.
- Etre étudiant.e à temps plein dans une faculté de médecine d'une université reconnue par la « Foundation for Advancement of International Medical Education and Research » (FAIMER).
- Etre en **4ème, 5ème ou 6ème année d'études médicales**, soit les niveaux **DFASM 1 – DFASM 2 – DFASM 3** pendant la durée de votre mobilité.
- Avoir un niveau **B2 en français**.

Afin de délivrer un encadrement de qualité, les mobilités individuelles de stage Erasmus+ ne sont pas acceptées en médecine : seules les mobilités dans le cadre d'un accord bilatéral SMT sont acceptées.

Nomination par votre université

Pour venir étudier à l'université Paris Diderot, vous devez être nommé.e officiellement comme étudiant.e en programme d'échange par votre service des relations internationales. Le bureau des relations internationales de l'université Paris Diderot ne donne pas suite aux candidatures sans nomination officielle. La procédure et l'adresse de nomination est indiquée à nos partenaires lors de la signature de l'accord d'échange.

Date limites des nominations par votre université

Mobilité en médecine pour les périodes de septembre à décembre et de janvier à mars : 15 avril

Mobilité en médecine de septembre à juin : 15 avril

Mobilité en médecine pour les périodes de mars à mai et juin à août : 15 octobre

Votre dossier de candidature

Merci de suivre les instructions du [du manuel de l'étudiant international en stage hospitalier 2018/19](#) (601.16 Ko)

Votre dossier devra être constitué des éléments suivants :

- [Formulaire de candidature \(link is external\)](#) à remplir sur notre [portail des mobilités \(link is external\)](#). Pour vous loguer au portail merci de créer un compte sur la droite de l'écran. Votre mot de passe doit contenir au moins 8 caractères dont: un chiffre, une lettre, un caractère spécial. Vous recevrez un email de confirmation. Pensez à vérifier votre boîte à spam. La réception de l'email de confirmation peut prendre plusieurs minutes. A la fin de la procédure imprimez le formulaire et faites-le signer par le Doyen de votre Faculté de Médecine,
- **Lettre de motivation** signée,
- **Curriculum Vitae** complet (format europass),
- **Autorisation du Doyen** de la faculté d'origine signée et tamponnée (Annexe B disponible dans le guide). Remplir et faire signer le document par le Doyen de votre Faculté de Médecine + cachet officiel. Attention à bien remplir toutes les informations de cette attestation.
- **Demandes de stages hospitaliers** (Annexe C disponible dans le guide). A compléter par vos soins en notant impérativement la spécialité, l'hôpital et la période de vos stages.
- **Relevés de notes et évaluation des stages hospitaliers**. Fournir les copies de vos relevés de notes de vos années d'études en médecine complétées avant votre candidature et des évaluations de vos stages hospitaliers sur lesquelles seront déposés le cachet officiel de votre Faculté de Médecine et la signature d'un responsable (traduites en français ou éventuellement en anglais).
- Copie de vos **certificats de vaccinations** : Vous devez absolument être à jour dans vos vaccinations valables en France : Hépatite B, Diphtérie, Tétanos, Poliomyélite.
- Copie de votre **passport** en cours de validité pour la totalité de votre/vos périodes de stage,
- **3 photos d'identité**,
- Attestation de **maîtrise de la langue française** (DELFB2 – DALF C1 et C2, TCF Niveau 4, TEF Niveau 3).

>Tous ces documents sont obligatoires. Les dossiers incomplets ne seront pas étudiés.

Envoyez votre dossier de candidature complet avant la date limite à cette adresse :

**Université Paris Diderot
Bureau des Relations Internationales
Case courrier 7140**

**5, rue Thomas Mann
75205 PARIS Cedex 13
FRANCE**

Dates limites de candidature

Stage d'automne ou d'hiver (1er semestre: fin septembre - mars) :

Nomination officielle par l'établissement d'envoi : 15 avril de l'année en cours

Envoi des dossiers de candidature : 30 avril de l'année en cours

Stage de printemps ou d'été (2ème semestre: mars - septembre) :

Nomination officielle par l'établissement d'envoi : 15 novembre de l'année précédente

Envoi des dossiers de candidature : 30 novembre de l'année précédente

traitement de votre dossier

1. Votre dossier de candidature sera transmis à l'UFR de Médecine pour évaluation et sélection par la Commission des relations internationales.

2. Une lettre d'acceptation vous sera envoyée par courrier postal si votre dossier est sélectionné et vos affectations de stage.s vous seront communiquées par e-mail.

Documents complémentaires

Afin de finaliser leur candidature, les étudiants acceptés par la commission des relations internationales devront envoyer les éléments suivants :

- Une assurance responsabilité civile ainsi qu'une assurance individuelle rapatriement valables en France pendant toute la durée de votre séjour (traduites en français),
- Notre [convention de stage](#) (506.96 Ko), en 3 exemplaires originaux, pour chaque affectation de stage.

Ces documents doivent être envoyés à l'adresse suivante :

**Université Paris Diderot
UFR de Médecine
Site Villemin
10, avenue de Verdun
75010 Paris
France**

A votre arrivée à l'Université Paris Diderot

Présentez-vous à l'UFR de médecine pour votre inscription administrative avant le début de votre/vos stages :

UFR de Médecine
Site Bichat
16, rue Henri Huchard
75890 Paris cedex 18
France

Erasmus - Stage en laboratoire de recherche / composante //

Erasmus – Internship in a research laboratory / department

<https://old-international.univ-paris-diderot.fr/mobilite-de-stage-erasmus-en-laboratoire>

Stages en laboratoire / composante : Etudiants européens via le programme Eramus +

L'existence d'un accord bilatéral stage entre l'Université Paris Diderot et votre université d'origine n'est plus indispensable pour effectuer un stage à l'Université Paris Diderot. Pour venir dans le cadre du programme Erasmus+, vous devez être inscrit.e dans un établissement d'enseignement supérieur.

Trouver un laboratoire d'accueil

Il vous appartient ensuite avec l'aide de votre université d'origine de trouver un lieu de stage. Votre lieu de stage doit être un laboratoire affilié à l'Université Paris Diderot.

Un [moteur de recherche](#) vous aide à trouver les coordonnées de l'un des 87 laboratoires de Paris Diderot.

Une fois accepté par le laboratoire vous pouvez commencer vos procédures auprès du bureau des relations internationales.

Avant votre mobilité (3 Mois avant le debut de votre MOBILITE)

[Formulaire \(link is external\)](#) à remplir sur notre [portail des mobilités \(link is external\)](#). Pour vous loguer au portail merci de créer un compte sur la droite de l'écran. Votre mot de passe doit contenir au moins 8 caractères dont: un chiffre, une lettre, un caractère spécial. Vous recevrez un email de confirmation. Pensez à vérifier votre boîte à spam. La réception de l'email de confirmation peut prendre plusieurs minutes. A la fin de la procédure imprimez le formulaire, faites-le signer par le responsable de votre stage, et **renvoyez-le signé à cette adresse : accueilentrants@univ-paris-diderot.fr (link sends e-mail)**

Le Bureau des Relations Internationales pourra alors vous aider dans vos démarches (inscriptions, logement, cours de français,...) et vous accueillir.

Contrat de formation pour les mobilités de stage (learning agreement for traineeships)

Une fois votre stage trouvé, vous devez remplir un [Contrat de formation pour les mobilités de stage](#) (460.3 Ko) (Learning agreement for Traineeships) et **le faire signer par toutes les parties avant le début de votre stage.**

N.B : Votre stage doit durer 60 jours minimum pour bénéficier de la bourse Erasmus.

Assurances

Pensez à demander votre **Carte Européenne d'Assurance Maladie** (CEAM) avant de partir. Elle doit être valide pour toute la durée de votre stage.

Vous devez être couvert.e par une **assurance accident du travail** (dommages causés au stagiaire sur le lieu de travail) et par une **assurance responsabilité civile** (dommages causés par le stagiaire sur le lieu de travail).

Si vous n'en avez pas, vous pouvez en souscrire une auprès de la LMDE ou de la SMEREP (sécurités sociales étudiantes) ou auprès d'AXA Assurances par exemple.

Voici un [modèle de responsabilité civile](#) (54.65 Ko) comprenant les informations requises.

A LA FIN DE VOTRE MOBILITE

Vous pourrez demander une **attestation de stage** à votre tuteur de stage.

STAGE EN DEHORS DU PROGRAMME ERASMUS+

Si vous souhaitez effectuer un stage à l'Université Paris Diderot en dehors du programme d'échange Erasmus+, vos démarches sont à effectuer avec votre tuteur de stage et le laboratoire d'accueil ainsi qu'avec le [bureau des stages - SOI](#) de l'Université Paris Diderot.

Calendrier universitaire //

Academic Calendar

<https://old-formation.univ-paris-diderot.fr/calendrier-universitaire-2019-2020>

Calendrier universitaire 2019-2020

Pré-rentrée des composantes

Se renseigner auprès de [votre composante](#)

1er semestre

Semaines d'enseignements

Du lundi 9 septembre 2019 (date variable selon [votre composante](#)) au dimanche 15 décembre 2019 (au soir)

Semaine possible de pause dans les enseignements

Du lundi 28 octobre 2019 au dimanche 3 novembre 2019 (au soir)

Semaine d'enseignement, de révision ou d'examens du semestre 1 uniquement pour les licences 1

Du lundi 9 décembre 2019 au samedi 15 décembre 2019 (au soir)

1ère session d'examens du semestre 1 pour les licences 1, 2, 3 et masters 1, 2

Du lundi 16 décembre 2019 au dimanche 22 décembre 2019 (au soir) et du lundi 6 janvier 2020 au dimanche 12 janvier 2020 (au soir)

Congés de Noël

Du lundi 23 décembre 2019 au dimanche 5 janvier 2020 (au soir)

Réorientation des L1

Du mardi 19 novembre 2019 au lundi 16 décembre 2019 (au soir)

2nd semestre

Semaines d'enseignements

Du lundi 13 janvier 2020 au dimanche 26 avril 2020 (au soir)

Semaine possible de pause dans les enseignements

Du lundi 17 février 2020 au dimanche 23 février 2020 (au soir)

Période de révision

Du lundi 27 avril 2020 au jeudi 30 avril 2020 (au soir)

1ère session d'examens du semestre 2

Du lundi 4 mai 2020 au mercredi 20 mai 2020 (au soir)

Congés de printemps

Du lundi 6 avril 2020 au dimanche 19 mai 2020 (au soir)

PONTS DE MAI

Du vendredi 1er mai 2020 au dimanche 3 mai (au soir)

Du jeudi 21 mai 2020 au dimanche 24 mai (au soir)

Semaines de révision ou de soutien des semestre 1 et 2

Du lundi 25 mai 2020 au dimanche 14 juin 2020 (au soir)

2ème session d'examen du semestre 1

Du lundi 15 juin 2020 au dimanche 21 juin 2020 (au soir)

2ème session d'examen du semestre 2

Du lundi 22 juin 2020 au dimanche 28 juin 2020 (au soir)

*Ce calendrier est fourni à titre indicatif. Il peut être différent selon votre UFR/département.
L'EIDD, l'IUT et le secteur Santé ont des calendriers différents.*

Logement

<https://old-international.univ-paris-diderot.fr/venir-paris-diderot/se-loger-paris>

Se loger à Paris

Paris est une des villes **[les plus chères au monde \(link is external\)](#)** et trouver un appartement à louer est une démarche longue et onéreuse.

Ne sous estimez pas cette difficulté et commencez vos recherches dès l'acceptation de votre candidature par l'université Paris Diderot.

Nous vous rappelons qu'un loyer à Paris tourne au minimum autour de 900€ et qu'il vous est donc nécessaire de prendre en compte ce coût avant d'envisager tout type de mobilité.

Gardez à l'esprit les éléments suivants :

- Les loyers sont chers ;
- la concurrence est rude, vous n'êtes pas les seuls à chercher un logement ;
- Les propriétaires sont exigeants, les garanties financières demandées sont très élevées ;
- Les arnaques en lignes sont nombreuses, méfiez-vous des offres "trop belles pour être vrai" : ne payez jamais d'avance sans avoir vu le logement en "vrai" et avoir signé un bail.

Afin de vous aider dans ces démarches le bureau des relations internationales propose aux doctorants et aux étudiants en échange des logements dans deux établissements publics (le CROUS et la CIUP).

Tous les étudiants admis à l'université peuvent également utiliser la plateforme de logement gérée par notre partenaire Studapart, qui met en relation des offres de logement privés vérifiées avec les étudiants

Housing

<https://old-international.univ-paris-diderot.fr/en/study-paris-diderot/live-paris/housing-paris>

Housing in Paris

Paris is one of the **most expensive cities** in the world and find an accommodation to rent is a long process. Do not underestimate this and start your research as soon as Université Paris Diderot has accepted your application. Please remember that a rent in Paris is around 900€ per month : you must take this into account before you consider any kind of mobility

Keep the following points in mind :

- Rents are expensive ;
- Competition is tough, you are not the only one looking for an accommodation ;
- Owners are really demanding and financial guarantees are high ;
- There are many online scams : be careful and never pay in advance if you never visited the accommodation and signed a rental agreement.

PhD students and exchange students can get an accommodation in two public institutions (CROUS and CIUP).

Every student accepted at université Paris Diderot also can use our housing platform, managed by our partner Studapart, that link students and verified private owners.

Résidences étudiantes du CROUS //

CROUS student residences

<https://old-international.univ-paris-diderot.fr/residences-etudiantes-du-crous>

Résidences étudiantes du CROUS

Le bureau des relations internationales (BRI) de l'université Paris Diderot dispose d'un contingent de logements au CROUS réservé aux étudiants étrangers en programmes d'échanges.

Nous avons actuellement 105 places dans 6 résidences du CROUS réservées aux **étudiants étrangers en programme d'échange** de tous niveaux.

Comment candidater à un logement du crous gérés par les relations internationales

Pour être éligible à une demande de logement vous devez:

- avoir rempli votre [dossier de candidature Moveon \(link is external\)](#) et avoir coché la case « demande de logement : Oui »,
- avoir rempli votre [Formulaire de logement](#) (172.6 Ko) et le joindre à votre dossier de candidature moveon.

Attention :

Les capacités d'accueil sont limitées.

Toutes les demandes ne pourront pas être retenues. Pensez à chercher de votre côté également !

les résidences du CROUS

Tous les studios sont équipés d'une kitchenette (évier, deux plaques de cuisson et réfrigérateur) et d'une salle d'eau (lavabo, douche et WC)

La résidence des Grands Moulins

19 studios simples (T1 22 m²)

À titre indicatif : le loyer mensuel de 407€ + 300€ de dépôt de garantie (caution) en 2017/2018

> [site internet de la résidence \(link is external\)](#)

La résidence Pitié-Salpêtrière

19 studios simples (T1 20 et 21m²)

À titre indicatif : le loyer mensuel est de 430€ + 300€ de dépôt de garantie (caution) en 2017/2018

A noter : le loyer indiqué n'inclue pas les charges d'électricité

> [site internet de la résidence \(link is external\)](#)

La résidence Francis de Croisset

12 places dans 6 studios doubles (T1 bis 32m²)

À titre indicatif : le loyer mensuel est de 622€ pour 2 + 300€ de dépôt de garantie (caution) par personne en 2017/2018

4 places en studio simple (T1 20m²)

À titre indicatif : le loyer mensuel est de 499€ + 300€ de dépôt de garantie (caution) en 2017/2018

> [site internet de la résidence \(link is external\)](#)

La résidence Lepaute

25 studios simples (T1 16m²)

À titre indicatif : le loyer mensuel est de 370€ + 300€ de dépôt de garantie (caution) en 2017/2018

> [site internet de la résidence \(link is external\)](#)

La résidence Vaugirard

20 studios simples (T1 19m²)

À titre indicatif : le loyer mensuel est de 415€ + 300€ de dépôt de garantie (caution) en 2017/2018

> [site internet de la résidence \(link is external\)](#)

La résidence Argonne

6 studios simples (T1 19m²)

À titre indicatif : le loyer mensuel est de 404€ + 300€ de dépôt de garantie (caution) en 2017/2018

Stage Intensif de langue française

<https://old-international.univ-paris-diderot.fr/etudier-paris-diderot/perfectionner-son-francais>

Perfectionner son français

Il est possible de suivre deux types de perfectionnement de la langue française à l'Université Paris Diderot:

- **Le Stage Intensif de Langue et de Civilisation Françaises** (SILC), qui se déroule au début des semestres 1 et 2, propose une formation intensive de cours de français agrémentée de sorties culturelles. Le SILC est facultatif et payant (250€ pour 1 semaine). La participation à ce stage délivre 2 ECTS.
- **Les cours semestriels** proposent des cours de langue générale, de grammaire et de civilisation françaises. Deux cours peuvent être choisis par semestre : 1 cours de grammaire et/ou 1 atelier. Chaque cours délivre 3 ECTS.

Pré-requis linguistiques

Dans le cadre d'une mobilité d'échange à l'Université Paris Diderot, il est capital d'avoir une bonne maîtrise du français (compréhension et expression écrites/orales) AVANT votre séjour d'études.

Le niveau de langue requis pour assister aux cours de l'Université Paris Diderot correspond au niveau B1 (Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues).

> B2 pour les étudiants en stage d'externat Erasmus+ en médecine.

Intensive French language course

<https://old-international.univ-paris-diderot.fr/en/study-paris-diderot/improve-your-french>

Improve your french

You can take two types of courses to improve your french at université Paris Diderot :

- [Le Stage Intensif de Langue et de Civilisation Françaises](#) (SILC), which happens at the beginning of semesters 1 and 2, provides an intense French language training with cultural outings. The SILC is optionnal and costs 250€ a week. Participating to this program gives 2 ECTS.
- **Half-year courses** provides classical language courses of french grammar and civilization. Two classes can be chosen per semester : 1 grammar class and/or 1 workshop. Each class gives 3 ECTS.

Language prerequisite

As part of an exchange mobility at université Paris Diderot, you must have a good knowledge of French (written/listening comprehension and expression) BEFORE your stay.

To take classes at université Paris Diderot, you must have a B1 level (Common European Framework of Reference for Languages).

> B2 for medecine students in Erasmus+ internship.